



Liberté Égalité Fraternité

INSPECTIONS

Affaire suivie par : Laurent HELIUS Michèle-Ruth WENDLING Doyen et Vice-Doyenne des IA-IPR et par le groupe des inspecteurs de langues vivantes étrangères

Tél: 04.93.53.71.50/51 Mél: <u>ipr-ia@ac-nice.fr</u>

53 avenue Cap de Croix 06181 NICE CEDEX 2 Nice, le 05 septembre 2024

Les inspectrices et inspecteurs de langues vivantes étrangères

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de langues vivantes de l'académie de Nice

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée des IA-IPR de l'académie de Nice et du groupe des inspecteurs de langues vivantes étrangères

Mesdames et messieurs les professeurs et les CPE de l'académie de Nice, chères et chers collègues,

Nous vous souhaitons une excellente rentrée scolaire et adressons nos vœux de bienvenue aux personnels arrivant dans notre académie.

Nous tenons à vous remercier très sincèrement pour la grande qualité de votre engagement auprès des élèves qui vous sont confiés, notamment dans le cadre de la préparation aux examens et de la conduite du contrôle continu au cycle terminal en lycée.

Les priorités de l'année 2024-2025 sont définies dans la circulaire de rentrée « Ne laisser aucun élève au bord du chemin » (https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo26/MENE2417753C). Le collège des IA-IPR souhaite attirer votre attention sur certains des points de la circulaire :

1/ Garantir l'égalité des chances et s'assurer de la réussite de tous les élèves :

« Dans le second degré, une nouvelle ambition est affirmée pour le collège », notamment avec la mise en place des groupes de besoin en 6ème et en 5ème à la rentrée. Dès le printemps dernier, les IA-IPR de lettres et de mathématiques vous ont accompagnés ; ils poursuivront leur accompagnement selon des modalités qui vous seront précisées.

Ce nouveau cadre gagnera à prendre appui sur la dynamique de collaboration avec nos collègues du premier degré dans les collèges ; nous vous invitons à poursuivre et renforcer le lien inter-degrés.

Au niveau académique, les trente-trois collèges identifiés comme faisant partie des « réseaux d'égalité des chances et des territoires », qui accueillent les populations les plus fragiles de notre académie, continueront à bénéficier d'un soutien particulier.



Par ailleurs le dispositif Devoirs faits continue à être déployé dans tous les collèges, pour tous les élèves et contribue à leur réussite grâce à votre engagement et à votre disponibilité.

« La réussite scolaire des élèves passe par l'ambition, la connaissance et l'estime de soi. (...) L'institution scolaire joue un rôle majeur pour permettre à chaque jeune d'aller au bout de ses potentialités » ; il faut « qu'il ait confiance dans ses capacités et qu'il ose être ambitieux ».

Nous mesurons tout le travail que vous engagez afin d'atteindre cet objectif, que ce soit dans l'exercice quotidien de vos missions d'enseignement, dans des projets interdisciplinaires ou encore dans l'accompagnement à l'orientation des élèves, et nous vous en remercions.

2/ Renforcer la cohésion de la communauté éducative :

« Notre École est à la fois le berceau et le creuset de notre République, de ses principes et valeurs, et de ses réussites ». Ces objectifs passent par la poursuite des actions déjà entreprises concernant l'égalité filles-garçons, le respect des valeurs de la République ou encore la lutte contre le harcèlement. Nous saluons, là aussi, votre engagement sur ces sujets. Les IA-IPR engagés plus spécifiquement sur ces questions transversales restent à votre écoute.

3/ Construire l'École du futur :

« L'École est aussi la fabrique de notre avenir, ce qui implique, non seulement qu'elle s'adapte, mais qu'elle anticipe les besoins de nos élèves comme de leurs familles dans une société et un monde en mutation de plus en plus rapide ». Cela passe par l'usage raisonné des écrans et l'appropriation d'une culture numérique responsable, un engagement renforcé dans la protection de l'environnement et la transition écologique et le renforcement des compétences psychosociales des élèves. L'organisation par la France des Jeux olympiques et paralympiques a été « l'occasion de cultiver l'héritage sportif des jeux » et les valeurs qu'ils portent. Dans tous ces domaines, nous savons pouvoir compter sur vous pour faire vivre ces objectifs.

Le collège des IA-IPR vous invite également à veiller à mettre régulièrement à jour votre CV sur i-prof, notamment dans la perspective de certaines opérations de promotion telles que la classe exceptionnelle. Il est important de penser à faire figurer vos engagements dans des missions de nature exceptionnelle, que ce soit des missions nationales (ex : participation à des concours, conception de sujets nationaux d'examens, élaboration de ressources pour Éduscol, implication dans un TraAm...), des missions académiques (tutorat de professeurs stagiaires, animation de formations, participation à des groupes de travail...) ou des projets particuliers dans les établissements dans lesquels vous avez exercé.

Partie commune inter-langues

À l'aube de cette nouvelle année scolaire, nous espérons que l'été vous a permis de vous ressourcer entièrement et de revenir en pleine forme. Que cet élan d'énergie inspire une année scolaire sereine et jalonnée de succès!

Nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue aux nouveaux collègues qui rejoignent notre académie, qu'ils soient professeurs titulaires, stagiaires ou contractuels. Nous sommes convaincus que vous faciliterez leur accueil au sein de votre établissement et plus largement dans l'académie.

INSPECTIONS



Liberté Égalité Fraternité

L'académie poursuit son engagement pour l'égalité des chances et la promotion de la mixité sociale, et les langues vivantes y jouent un rôle essentiel en ce qu'elles contribuent à ouvrir notre jeunesse sur le monde. À cet égard, nous sommes heureux d'annoncer l'ouverture de deux nouvelles sections internationales dans deux collèges des Réseaux d'Égalité des Chances et des Territoires (RECT) : une section italienne au collège Villeneuve à Fréjus et une section britannique au collège Django Reinhardt à Toulon. Par ailleurs, d'autres dispositifs enrichis tels que les options Langues et Cultures Européennes (LCE, au cycle 4) et l'enseignement d'une Discipline Non Linguistique (DNL) sont accessibles à de nombreux élèves issus de l'éducation prioritaire ou des RECT.

N'est-il point superflu de souligner que les programmes de langues vivantes, vecteurs de nombreuses valeurs qui nous sont précieuses, offrent aux professeurs une riche palette de thématiques qui contribuent à façonner les citoyens de demain?

Dans le cadre du volet international nous vous encourageons à organiser des mobilités pour vos élèves, qu'elles soient entrantes, sortantes, ou virtuelles. Les services de la DRAREIC (Direction Régionale Académique des Relations Européennes, Internationales et de la Coopération) ainsi que les Enseignants Référents pour l'Action Européenne et Internationale (ERAEI) restent à votre disposition pour vous accompagner dans ces démarches; pour rappel, ces mobilités sont désormais valorisables dans le cadre du baccalauréat général et technologique et du baccalauréat professionnel, notamment pour celles qui ont bénéficié du programme européen Erasmus+.

Certains d'entre vous ont la chance d'accueillir un assistant de langues vivantes étrangères cette année. Nous savons pouvoir compter sur vous pour leur offrir un accueil chaleureux, les soutenir dans leurs démarches administratives et les aider à trouver un logement. Vous avez la possibilité de participer à leur journée d'accueil l'après-midi et de suivre une formation en tant que professeur référent. Pour vous inscrire dans les Alpes-Maritimes le 2 octobre, cliquez ici : <u>FORMATION AM</u> ou dans le Var le 9 octobre : <u>FORMATION VAR</u>.

Dans la continuité des instructions ministérielles, notre détermination à développer les DNL dans les établissements se poursuit, notamment en liaison avec les dispositifs d'Enseignement d'une Matière par l'Intégration d'une Langue Étrangère (EMILE, dans le 1er degré). Vos collègues non linguistes intéressés sont invités à <u>candidater sur le site de l'académie pour la certification DNL</u> dès ce début d'année scolaire, avec des inscriptions ouvertes jusqu'à mi-octobre.

Le programme académique de formation s'enrichit encore cette année d'un vaste éventail de formations inter-langues, souvent sous forme de parcours hybrides dynamiques, à destination des professeurs titulaires et contractuels. Nous vous invitons à <u>consulter le site de l'EAFC</u> pour choisir les modules qui vous intéressent ou à cliquer sur les liens suivants pour vous préinscrire avant le 20 septembre prochain (délai de rigueur):

- La différenciation pédagogique en langues vivantes
- Sciences cognitives et langues vivantes
- L'oral et le débat en langues vivantes
- L'écriture collaborative en langues vivantes (université d'automne)
- La lecture suivie en langues vivantes
- Ludification en langues vivantes
- > Travailler avec un assistant étranger en langues vivantes
- Ancrage pédagogique d'un projet international





Pour ceux d'entre vous qui sont concernés par un rendez-vous de carrière cette année, nous recommandons de consulter attentivement <u>le guide de l'entretien</u> et de préparer <u>le document idoine</u> à l'avance, même si celui-ci n'est pas obligatoire.

Nous rappelons que dans le cadre du volet « accompagnement » du PPCR, une visite d'accompagnement individuel peut être programmée pour tout professeur.

Nous vous informons des départs de nos collègues IA-IPR d'anglais, Brigitte Carrère, nommée Cheffe des Services de l'Éducation Nationale à Saint-Pierre-et-Miquelon, et Bénédicte Guréghian, qui a obtenu sa mutation pour l'académie de la Guadeloupe. Nous leur souhaitons pleine réussite dans leur nouveau poste et les remercions pour leur engagement sans faille auprès de vous et de vos élèves.

Nous avons en conséquence le grand plaisir d'accueillir trois IA-IPR d'anglais au sein de notre équipe, Agnès Fillon, Cécile Sempéré-Brun et Ari Bouaniche, aux côtés de Laurence Gy et Laurent Hélius.

Il nous semble important de souligner dans cette lettre de rentrée que votre précieux investissement a de nouveau permis le bon déroulement des examens l'année dernière. Nous vous en remercions sincèrement. Bien que les résultats du baccalauréat aient connu une légère diminution dans notre académie, leur niveau demeure très satisfaisant, reflet de votre engagement tout au long de l'année.

Enfin, nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude à toutes les tutrices et tous les tuteurs, ainsi qu'aux enseignantes et enseignants impliqués dans l'élaboration des sujets, les corrections et interrogations des examens. Nous remercions également nos cinq interlocuteurs académiques pour le numérique: Katja Terhechte (allemand), Muriel Donati (anglais), Jérôme Besse (espagnol), Florent Demoulin (italien) et Olga Véasokrei (Lettres-Anglais). Nous sommes reconnaissants envers les professeurs formateurs académiques, l'ensemble de nos formateurs, ainsi que les chargés de mission pour leur dévouement constant à nos côtés.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée et une très belle année scolaire.

Ari Bouaniche, IA-IPR d'anglais
Agnès Fillon, IA-IPR d'anglais
Laurence Gy, IA-IPR d'anglais
Olivier Halbout, IA-IPR d'italien, coordination des LVE
Laurent Hélius, IA-IPR d'anglais
Patrick L'Hospital, IEN ET EG lettres-anglais
Béatrice Mecqinion, IA-IPR d'espagnol
Ulf Sahlmann, IA-IPR d'allemand
Cécile Sempéré-Brun, IA-IPR d'anglais
Michèle-Ruth Wendling, IA-IPR d'espagnol